

# La course de printemps

N° 141  
AVRIL / MAI  
2025



# L'ÉCHO

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE SAINT-MÉDARD-D'EYRANS

**FOCUS**  
La Fête  
de la musique

**DOSSIER**  
Le budget  
2025

**ET AUSSI**  
Les portraits  
Les écoles  
Les associations





# ÉDITO



Chers amis,

C'est dans un contexte international et national particulièrement tendu que le Conseil Municipal vient de voter, le 9 avril dernier, le dernier budget de cette mandature. En effet, l'Etat présente un déficit abyssal et cherche par tous les moyens des recettes supplémentaires et plusieurs conseils départementaux sont exsangues au niveau de leurs finances. Mais grâce à la **maitrise rigoureuse de nos dépenses et une gestion prudente**, c'est un budget de 3 912 075 € en fonctionnement et de 2 515 415 € en investissement qui a été, cette année encore, **adopté à l'unanimité**. Les investissements seront consacrés, pour la plus grosse partie, au solde de la construction de la nouvelle salle et à son équipement (1 636 980 €), mais aussi à des travaux de voirie, à des aménagements de nos deux écoles et à l'achat de matériel pour nos services techniques (419 000 €). Le soutien à nos associations communales n'a pas été oublié et le Conseil Municipal a attribué les subventions nécessaires à leur bon fonctionnement.

A partir du 29 mai et pour tout le week-end, la fête locale prendra ses quartiers sur la place de la Loi 1901. Vous êtes toutes et tous les bienvenus pour profiter de ces bons moments et pour que les enfants s'amuse grâce aux attractions proposées par les forains. Nous vous attendons nombreux le jeudi 29 mai à partir de 19h à l'apéritif d'ouverture offert par le Comité des fêtes et la municipalité. Ce sera l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants en leur remettant un petit livret d'accueil et de bienvenue.

Amicalement, votre Maire,

Christian TAMARELLE

Vice-Président de la Communauté de Communes



Madame, monsieur,

Début avril aura été marqué par le départ de notre famille ukrainienne qui est retournée vivre auprès des siens. Pendant trois ans, notre commune a ouvert ses portes à cette famille en leur offrant un logement communal, grâce à l'initiative du CCAS. Cette période a été marquée par des échanges enrichissants et une solidarité exemplaire. Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à cette belle aventure humaine.

Le budget du CCAS a été voté le 7 avril dernier, avec un résultat de fonctionnement reporté de 56 482,44 € pour un total de fonctionnement de 75 382,44 €. Il s'agit d'une étape essentielle pour notre commune car ce budget vient renforcer nos actions solidaires et il symbolise notre engagement à soutenir les plus fragiles.

Le 10 avril, c'est « le bus itinérant de l'aidance » qui s'est installé sur le parking de la place de la Loi 1901. Composé d'une équipe de soutien aux aidants de la fondation Bagatelle et de ses partenaires, ces intervenants s'invitaient à une rencontre dédiée à vos questions sur l'entraide au sens large (aspect financier, question du logement, versant psychologique etc.). Cette nouvelle action vient compléter et renforcer la permanence mensuelle de notre assistante sociale.

Le CCAS réfléchit à présent à de nouvelles actions de préventions et d'accompagnements pour lutter contre l'isolement, la solitude et les difficultés sociales.

Bien respectueusement,

Nadia Saby - Adjointe au Maire, en charge des Affaires sociales

Journal d'information de Saint-Médard-d'Eyrans  
Dépôt légal : 163/89 - 1650 exemplaires  
Directeur de la publication : **Christian TAMARELLE**  
Comité de rédaction : la commission communication,  
avec la participation du service jeunesse  
et des associations saint-médardaises  
E-mail : [contact@saint-medard-deyrans.fr](mailto:contact@saint-medard-deyrans.fr)  
Infographie : Nathalie LABAT  
Impression : KORUS EDITION  
Bimestriel - numéro 141 - Avril - Mai 2025  
9 avenue du 8 mai - 33650 Saint-Médard-d'Eyrans  
Site Web : [www.saint-medard-deyrans.fr](http://www.saint-medard-deyrans.fr)

Imprimé avec des encres à base végétale  
sur du papier issu de forêts gérées  
durablement certifiées PEFC



## SOMMAIRE

3/ AMÉNAGEMENT

4/ LA MAIRIE ET VOUS

5/ À L'ORDRE DU JOUR

6/ DOSSIER : BUDGET 2025

8/ DU CÔTÉ DES CENTRES DE LOISIRS

10/ VIE ASSOCIATIVE

14/ DU CÔTÉ DES ÉCOLES

16/ CULTURE / BIBLIOTHÈQUE / MANIFESTATIONS COMMUNALES

18/ INFOS LOCALES

19/ PORTRAITS

20/ FOCUS : LA FÊTE DE LA MUSIQUE

## Le presbytère remis en valeur grâce aux compagnons bâtisseurs



La mairie a fait appel aux compagnons bâtisseurs, chantier d'insertion mandaté par la Communauté de Communes de Montesquieu, pour réaliser des travaux de peinture et de rénovation sur la commune. Leur dernier et plus délicat chantier fut la restauration des murs extérieurs du presbytère. Après un long travail, le résultat est magnifique. En effet, ils ont redonné à ce bâtiment du 18<sup>ème</sup> siècle toute sa splendeur et ont embelli les magnifiques pierres. C'est sous l'œil expert de Pierre de Sèze, qu'ils ont achevé leur chantier.



## Construction de la nouvelle salle : l'avancée des travaux

Les travaux avancent bien et en ces mois d'avril et mai, après les façadiers, ce sont les plaquistes, électriciens et plombiers qui ont investi les lieux. En suivant, les peintres vont entrer en action, après quoi la chappe en béton quartzé de la salle principale sera coulée. Fin juin et juillet, ce sont les extérieurs qui vont être repris et embellis, avec notamment la réalisation du nouveau parvis. Suite au prochain numéro...



# LA MAIRIE ET VOUS

## Débroussailler chaque année, c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité.

### L'obligation légale de débroussailler, la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux de forêt et de végétation.

Avec le changement climatique, les feux de forêt et de végétation sont de plus en plus forts et intenses. Le débroussaillage des abords de son habitation est le meilleur moyen de se protéger, de protéger ses biens et la nature environnante, face à ce danger.



### Le débroussaillage, qu'est-ce que c'est ?

Le débroussaillage, c'est réduire la masse de végétaux sur un terrain pour diminuer l'intensité des feux et réduire leur propagation. Il ne vise pas à la suppression totale de la végétation et ne s'assimile ni à une coupe rase, ni à un défrichage.

Dans certains territoires, le débroussaillage est une obligation. Celle-ci s'applique dans une zone de 50 mètres\* autour de vos bâtiments ou de tout autre équipement.

### Qui est concerné ?

L'obligation légale de débroussaillage s'applique dans les départements et communes particulièrement à risque face aux menaces de feux de forêt et de végétation. Pour savoir si vous êtes concerné, contactez votre commune, votre préfecture ou rendez-vous sur : [debroussaillage.gouv.fr](http://debroussaillage.gouv.fr)

Dans ces communes, tous les propriétaires de bâtiments ou d'équipements situés jusqu'à 200 mètres d'un bois, forêts, landes, maquis et garrigues sont concernés. La réalisation du débroussaillage peut nécessiter d'intervenir sur la propriété de votre voisin. Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation. Les agents assermentés, notamment ceux de l'ONF (Office national des forêts), sont habilités à verbaliser.

### Pourquoi est-ce obligatoire ?

Débroussailler les abords de votre habitation permet de :

- vous mettre en sécurité, vous et vos biens, face aux risques de feux de forêt et de végétation ;
- sécuriser l'accès et l'intervention des sapeurs-pompiers ;
- participer activement, à votre échelle, à la lutte contre les feux de forêt et de végétation ;
- protéger votre cadre de vie, la forêt et l'environnement.

### Vous devez intervenir sur un terrain voisin pour respecter l'obligation légale de débroussaillage ?

Vos voisins ont l'obligation de vous autoriser l'accès à leur terrain. En cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.

\* Cette distance peut être portée à 100 mètres par le maire ou par le préfet. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

### Quand faire appel à un professionnel ?

Les travaux légers et les travaux d'entretien sont réalisables soi-même. Les travaux plus lourds comme la coupe d'arbres ou d'arbustes peuvent nécessiter l'intervention d'un professionnel.

### Le débroussaillage désigne plusieurs types de travaux, des plus simples aux plus techniques, tous nécessaires pour protéger sa maison en cas de feu.

**J'ENTREPRENDS LES TRAVAUX LES PLUS LOUDS** pour créer des discontinuités dans la végétation afin de limiter et ralentir la progression du feu en cas d'incendie.

- Je coupe les branches ou les arbres en contact avec ma maison et, quand c'est obligatoire, les arbres trop proches les uns des autres.
- Je supprime les arbustes situés sous les arbres.

**J'ENTRETIENS** pour réduire la masse de végétaux au sol et créer une ceinture de sécurité autour de ma maison.

- Je tonds l'herbe et je coupe les broussailles.
- J'élague les branches basses des arbres.
- Je taille mes haies.

**JE NETTOIE** pour supprimer des combustibles potentiels des alentours de ma maison.

- J'élimine les résidus issus du débroussaillage (broyage, compostage, mise en déchèterie...).
- J'éloigne les réserves de bois de mon habitation.
- Je retire les feuilles et les aiguilles de la toiture et des gouttières.

**AYONS LES BONS RÉFLEXES**

## Accueil des nouveaux habitants

Jeudi 29 mai - 19h  
place de la Loi 1901

### Carton rouge

Aux personnes qui ont dérobé le portillon de l'entrée principale du cimetière.

## Courrier retour du Préfet

Pour faire suite au courrier de monsieur le Maire concernant les bruits occasionés par les travaux de nuit réalisés par la SNCF, monsieur le Préfet nous a répondu :



## État civil

### Naissances :

Enzo FRANCISCO, le 29/03/2025

### Mariages :

Christelle GUEBEDIAN À NWATCHOK et Johann CONDRE, le 22/03/2025

Ludivine CLAVEL et Patrice TAP, le 03/05/2025

Galina GALKINA et Didier SERRE, le 09/05/2025

# Extraits des Conseil Municipaux des 19 février et 8 avril 2025

## Conseil Municipal du 19 février 2025 :

- > Création de poste
- > Avis sur demandes de dérogations au repos dominical
- > Recours à la mission de bilan professionnel proposée par le Centre de Gestion
- > Contrat d'assurance des risques statutaires 2026-2029
- > Rapport d'activités 2023 du Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde
- > Redevance d'Occupation du Domaine Public (électricité)
- > Redevance d'Occupation du Domaine Public (telecom)

## Conseil Municipal du 8 avril 2025 :

### > Approbation du compte financier unique (CFU) 2024

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur et au compte de gestion jusqu'ici établi par le comptable public.

Il consiste à échanger des données entre le service de gestion comptable (le SGC) et le service finances de la commune afin d'assurer des résultats identiques.

Les informations budgétaires et comptables soumises au vote sont ainsi rationalisées, modernisées et enrichies grâce au rapprochement au sein d'un unique document de données budgétaires et patrimoniales.

### > Affectation des résultats 2024

|                                                                      |                   |                       |
|----------------------------------------------------------------------|-------------------|-----------------------|
| <b>Résultat de la section de fonctionnement à affecter :</b>         |                   |                       |
| Résultat de l'exercice                                               | excédent :        | 372 003,56 €          |
|                                                                      | déficit :         |                       |
| Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)           | excédent :        | 1 671 228,54 €        |
|                                                                      | déficit :         |                       |
| <b>Résultat de clôture à affecter</b>                                | <b>excédent :</b> | <b>2 043 232,10 €</b> |
|                                                                      | <b>déficit :</b>  |                       |
| <b>Résultat réel de financement de la section d'investissement :</b> |                   |                       |
| Résultat de la section d'investissement de l'exercice                | excédent :        | 0,00                  |
|                                                                      | déficit :         | -617 422,88           |
| Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)           | excédent + /      | 441 901,45            |
|                                                                      | déficit -         |                       |
| Résultat comptable cumulé (R001)                                     | excédent + /      | -175 521,43           |
|                                                                      | déficit -         |                       |
| Dépenses d'investissement engagées non mandatées :                   |                   | 1 574 600,00          |
| Recettes d'investissement restant à réaliser :                       |                   | 266 060,00            |
| Solde des restes à réaliser (RAR) :                                  |                   | -1 308 540,00         |
| Besoin de financement de la section d'investissement (D001) :        |                   | -1 484 061,43         |
| <b>Besoin de financement total (R1068) :</b>                         |                   | <b>-1 484 061,43</b>  |

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :

| Section de fonctionnement |                          | Section d'investissement |                          |
|---------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| dépenses                  | recettes                 | dépenses                 | recettes                 |
| D002= déficit reporté     | R002= Excédent reporté : | D001=                    | R001= excédent reporté : |
|                           | 559 170,67 €             | -175 521,43              | R1068 =                  |
|                           |                          |                          | 1 484 061,43             |

### > Vote des taxes

Monsieur le Maire propose de maintenir les mêmes taux en 2025 qu'en 2024.

Le Conseil Municipal **décide de ne pas augmenter les taux d'imposition** par rapport à 2024 et de les reconduire à l'identique sur 2025 soit :

- Taxe Foncière Bâtie (TFB) : 40,00%
- Taxe Foncière Non Bâtie (TFNB) : 41,93%
- Taxe d'Habitation (TH) : 13,55%

### > Vote du budget primitif 2025

Le Conseil Municipal approuve le Budget Prévisionnel 2025 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement

|                           | DEPENSES     | RECETTES     |
|---------------------------|--------------|--------------|
| Section de fonctionnement | 3 912 075,67 | 3 912 075,67 |
| Section d'investissement  | 2 515 415,43 | 2 515 415,43 |

### > Subventions aux associations

Le Conseil Municipal décide d'inscrire la somme globale de 26 000 euros pour 2025.

### > Création d'emploi

### > Transfert des compétences eau potable et assainissement au 01/01/2026

### > Tarif jeunesse 2025

| Pré-adolescent-activité |             |                    |                    |
|-------------------------|-------------|--------------------|--------------------|
| nb enfants              | taux effort | prix mini en euros | prix maxi en euros |
| 1                       | 0,215       | 4,10               | 8,97               |
| 2                       | 0,178       | 4,10               | 8,97               |
| >=3                     | 0,134       | 4,10               | 8,97               |

Le Conseil Municipal décide l'application du tarif « pré-adolescent » à compter du 01/07/2025.

Les autres tarifs indiqués dans les délibérations 2023/047 et 2024/017 restent applicables jusqu'à prise d'une nouvelle décision et/ou délibération.

### > Lancement de consultation pour les marchés

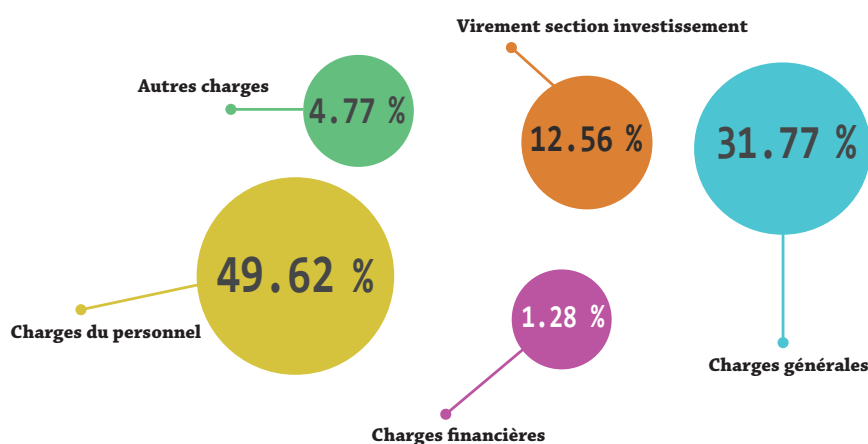
# Budget 2025

## Section de fonctionnement

Cette section de fonctionnement trouve son équilibre, à la fois en dépenses et en recettes, pour un montant de 3 912 075,67 euros.

### Dépenses de fonctionnement

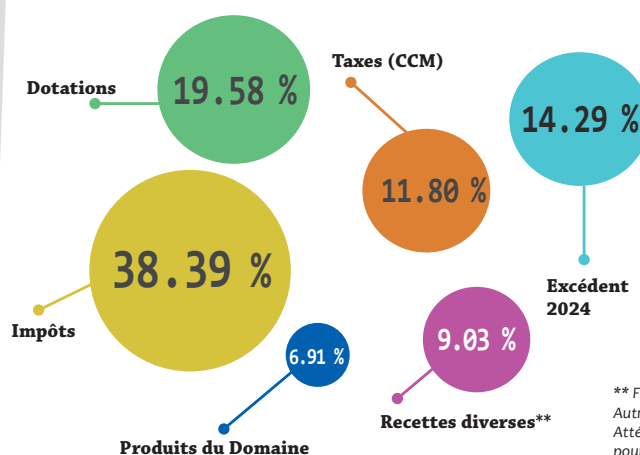
La gestion des dépenses communales nous autorise à dégager un excédent de fonctionnement de près de 13 %, directement reversé en recettes d'investissement : cela constitue **l'autofinancement**.



|                                   |                       |
|-----------------------------------|-----------------------|
| Charges du personnel :            | 1 941 298,53 €        |
| Charges générales :               | 1 242 828,14 €        |
| Virement section investissement : | 491 294,00 €          |
| Autres charges :                  | 186 655,00 €          |
| Charges financières :             | 50 000,00 €           |
| <b>Total :</b>                    | <b>3 912 075,67 €</b> |

### Recettes de fonctionnement

Elles sont constituées spécifiquement des impôts directs ainsi que de la taxe additionnelle reversée par la Communauté des Communes de Montesquieu. Elles représentent à elles seules plus de 50 % de nos recettes de fonctionnement, auxquelles nous devons ajouter les dotations de l'Etat qui nous sont allouées. Nous reversons par ailleurs à cette section de fonctionnement plus de 14 % d'excédent budgétaire issu de l'exercice 2024.



|                         |                       |
|-------------------------|-----------------------|
| Impôts :                | 1 501 771,00 €        |
| Taxes (CCM) :           | 461 300,00 €          |
| Produits du Domaine :   | 270 400,00 €          |
| Recettes diverses** :   | 353 275,00 €          |
| Dotations :             | 766 159,00 €          |
| Excédent reporté 2024 : | 559 170,67 €          |
| <b>Total :</b>          | <b>3 912 075,67 €</b> |

\*\* Fonds Départemental, Droit de place, taxes diverses pour 189 175 € /  
Autres produits de gestion courante pour 71 800 €  
Atténuation de charges pour 67 000 €, Amortissement & Travaux en régie pour 25 300 €

### Évolution de la dette communale

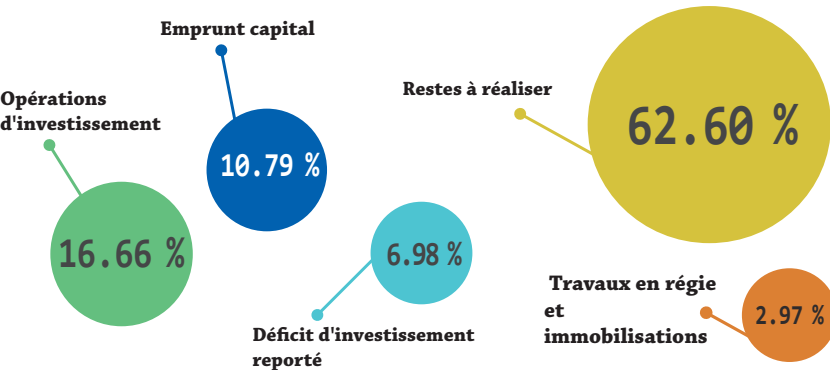


## Section d'investissement

Cette section d'investissement trouve quant à elle son équilibre, à la fois en dépenses et en recettes, pour un montant de 2 515 415,43 euros.

### Dépenses d'investissement

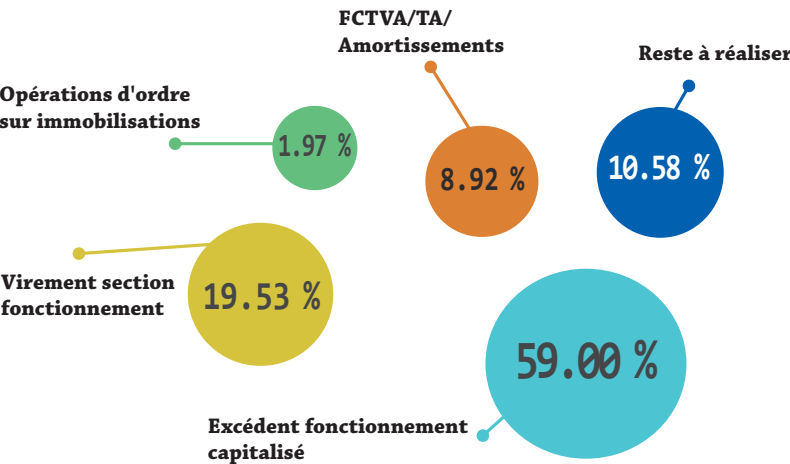
Cet exercice est évidemment centré quasi exclusivement sur la construction de notre nouveau pôle culturel. Cette réalisation ambitieuse constitue le point d'orgue de nos dépenses d'investissement.



|                                      |                       |
|--------------------------------------|-----------------------|
| Emprunt capital :                    | 271 500,00 €          |
| Opérations investissement :          | 419 094,00 €          |
| Travaux en régie & immobilisations : | 74 700,00 €           |
| Déficit d'investissement reporté :   | 175 521,43 €          |
| Restes à réaliser :                  | 1 574 600,00 €        |
| <b>Total :</b>                       | <b>2 515 415,43 €</b> |

### Recettes d'investissement

Le choix est fait de mettre à profit une partie de l'autofinancement communal au service de cette construction nouvelle du pôle culturel.



|                                         |                       |
|-----------------------------------------|-----------------------|
| TA, FCTVA, Amortissements :             | 224 300,00 €          |
| Opération d'ordre sur immobilisations : | 49 700,00 €           |
| Excédent de fonctionnement capitalisé : | 1 484 061,43 €        |
| Virement section fonctionnement :       | 491 294,00 €          |
| Restes à réaliser :                     | 266 060,00 €          |
| <b>Total :</b>                          | <b>2 515 415,43 €</b> |

## Vote du budget des écoles

A l'instar des exercices antérieurs, la municipalité continue d'œuvrer aux côtés des enseignants pour le bien-être de nos enfants (sorties, renouvellement du mobilier, de l'informatique et modernisation des classes).

| Inscriptions budgétaires école maternelle                                  | Inscriptions budgétaires école élémentaire                                 |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| <b>Fonctionnement</b>                                                      | <b>Fonctionnement</b>                                                      |
| Fournitures administratives, informatiques et petits équipements : 1 500 € | Fournitures administratives, informatiques et petits équipements : 1 413 € |
| Fournitures scolaires : 5 200 €                                            | Fournitures scolaires : 9 250 €                                            |
| Voyages, déplacements, visites : 2 100 €                                   | Voyages, déplacements, visites : 9 788,80 €                                |
| Fêtes, cérémonies : 800 €                                                  | Transports collectifs : 3 720 €                                            |

## Vote du budget du C.C.A.S.

La municipalité, par l'intermédiaire du Centre Communal d'Actions Sociales, poursuit ses actions en faveur des publics les plus fragiles que ce soit en son nom propre ou par l'intermédiaire de ses différents partenaires institutionnels (actions locales et réponses aux différentes demandes de subventions).

| Dépenses     |                                    |                    | Recettes |                                                    |                    |
|--------------|------------------------------------|--------------------|----------|----------------------------------------------------|--------------------|
| 011          | Charges à caractère général        | 28 400,00 €        | 70       | Produits des services, domaines et ventes diverses | 500,00 €           |
| 012          | Charges de personnel               | 3 500,00 €         | 74       | Dotations et participations                        | 3 000,00 €         |
| 65           | Autres charges de gestion courante | 40 482,44 €        | 75       | Autres produits de gestion courante                | 15 400,00 €        |
| 67           | Charges spécifiques                | 3 000,00 €         | 77       | Produits spécifiques                               | 0,00 €             |
|              |                                    |                    | R002     | Excédent fonctionnement reporté                    | 56 482,44 €        |
| <b>Total</b> |                                    | <b>75 382,44 €</b> |          |                                                    | <b>75 382,44 €</b> |

## DU CÔTÉ DES CENTRES DE LOISIRS

### Maternel : il était une fois

« Il était une fois... », phrase magique qui lance les belles histoires et ouvre tous les possibles.

Chevaliers, princes et princesses, dragons, baguettes magiques ou épées, tous les rêves ont plus ou moins été exaucés durant ces vacances de Pâques. Mais ce sont surtout les rires et les bons moments passés ensemble qui nous auront le plus marqués : la chasse aux œufs, les parcours arc-en-ciel, les activités manuelles...



Nous avons eu Cap Sciences à domicile pour des expériences sur l'eau ; les enfants ont imaginé une danse de personnages féériques ; nous sommes allés nous promener au parc du Moulineau, au parc du Bourghail à Pessac et au Lac Bleu de Léognan où nous avons réalisé de magnifiques bateaux façon « Land' art » et ce, pour le plus grand plaisir des petits comme des grands.

Bref un programme bien rempli pour nos loulous toujours plus nombreux. Rendez-vous cet été pour rêver d'un autre monde...



### Primaire : un programme haut en couleurs !

Les vacances de printemps ont été placées sous le signe de la créativité, du sport et de la découverte au centre de loisirs, avec un thème fédérateur : les cloches de Pâques.

Tout au long de la semaine, les enfants ont participé à de nombreuses activités manuelles, réalisant de jolies créations autour de Pâques : décorations, objets colorés et petits souvenirs faits main. Les plus gourmands ont pu exprimer leur talent lors d'un atelier pâtisserie spécial Pâques, qui a ravi petits et grands.



Le sport n'a pas été oublié, avec des séances dynamiques de badminton, pickleball, dodgeball et bien d'autres jeux collectifs. Une belle occasion de se dépenser en s'amusant !

Les enfants ont également profité d'une balade en pleine nature et ont découvert le pumptrack de Villenave-d'Omon, un espace très apprécié pour ses sensations fortes.

Moment fort des vacances : la traditionnelle chasse aux œufs, toujours très attendue et plébiscitée par tous. Elle a une fois de plus remporté un franc succès et de nombreux chocolats !

Une randonnée de 12 km dans la magnifique pinède du Cap-Ferret a permis aux enfants de découvrir les paysages naturels de la région, avec un pique-nique convivial sur la plage océane du Truc Vert.

Enfin, les vacances se sont clôturées en beauté avec la venue de la ludothèque de l'Isle-Saint-Georges, pour un moment de jeux et de partages très apprécié.

Ces vacances ont offert aux enfants un savant mélange de découvertes, de détente, d'activités sportives et créatives, dans la joie et la bonne humeur !

Rendez-vous cet été pour de nouvelles aventures...





Randonnée au Cap-Ferret pour l'ALSH primaire



## Ados/Pré-ados

### Bilan des vacances de printemps

Pendant les vacances d'avril, notre structure jeunesse a proposé un programme riche en activités dynamiques et variées pour les adolescents de la commune. Avec Damien, notre animateur jeunesse, ce sont 30 jeunes âgés de 11 à 16 ans qui ont participé activement aux différentes animations organisées. Le programme, pensé pour allier divertissements, activités physiques et bonne humeur, a rencontré un franc succès. Les jeunes ont pu profiter de sorties très attendues, telles que le karting, le laser game, le trampoline park, une séance cinéma avec resto, ainsi qu'une initiation au padel, sport en pleine expansion. Ces sorties ont été l'occasion de partager

des moments forts, dans la bonne humeur et le respect de chacun.

En parallèle, quelques activités sportives locales ont rythmé les journées au sein de la structure : pickleball, futsal et pump track ont permis à chacun de se dépenser et de découvrir de nouvelles disciplines.

Nous nous réjouissons déjà de retrouver nos jeunes pour de nouvelles aventures lors des prochaines vacances d'été.

**Attention les inscriptions pour les séjours se feront à partir du lundi 2 juin 2025 !**

### Argent de poche

L'opération Argent de poche sera reconduite pour les vacances d'été.

Inscriptions et renseignements en mairie ou sur le site Internet de la commune.

### Les dates de l'été

> **Lundi 2 juin – date d'ouverture des réservations (ALSH maternel et primaire + séjours primaire / Ados) pour l'été**

> du lundi 7 juillet au vendredi 1<sup>er</sup> août : ouverture ALSH

> du lundi 4 au vendredi 22 août : fermeture estivale des ALSH

> du lundi 25 au vendredi 29 août : ouverture ALSH

### Spectacle de théâtre périscolaire primaire

Cette année, la représentation des enfants de l'atelier théâtre du périscolaire primaire aura lieu le mardi 17 juin à 20h30 à la salle des fêtes de Saint-Selve.

Au programme :

« La planète des rêves » de Mathieu Burger avec Alicia, Alice, Constance, Ange, Philippe, Lana, Eliot et Nahuel. Durée 5-6 mn

*Une petite fille qui a perdu son âme d'enfant se retrouve sur une planète où se croisent sorcières, ours gourmand et fée sourire. Même Merlin est de la partie.*

« Un sacré scoop » d'Isabelle Valés-Mauer avec Manelle, Manon, Gaétane, Anna-Lou, Valentine, Mathilde, Ethan, Avah, Ambre, Jade, Haley et Naia. Durée : 40mn

Le journal TV annonce que le Loup a été découvert assassiné et dévoré chez lui. Deux inspecteurs mènent l'enquête, tandis que les journalistes suivent l'affaire de près. Des interrogatoires de suspects plus surprenants les uns que les autres, comme Cendrillon, Pinocchio, Mère-Grand ou le Prince Charmant... vont avoir lieu pour démêler cette sombre histoire et découvrir la ou le coupable... !

20 enfants de 7-10 ans / metteur en scène Julien GOUGET

### APBA : à l'île de Ré

C'est sous un franc soleil, que l'APBA est allée explorer récemment une partie de la Charente-Maritime et plus exactement la mythique île de Ré, pour aller scruter son estran, réputé très fossilifère et daté du Jurassique (Kimméridgien supérieur et inférieur).

Cette sortie s'est réalisée en deux temps, avec un premier site très singulier, où les bancs de roches calcaires durs reposent sur des marnes relativement meubles, qui renferment un grand nombre d'oursins fossiles, majoritairement réguliers.

Sur le second gisement, c'est un bien joli Nautilite que l'un de nos compagnons de fouilles a sauvé des eaux. Il n'est pas rare en effet de trouver des invertébrés marins dans

les couches géologiques de l'île, témoins de la présence d'une mer chaude, il y a environ 150 millions d'années.

L'île de Ré est un vrai pays de cocagne pour le paléontologue, mais aussi un lieu magique où se mêlent terre et eau, restes fossiles et organismes vivants. L'APBA y reviendra pour explorer de nouveaux lieux et tenter d'y faire de nouvelles trouvailles !



### Dynamic's club : des news

Après le couscous du 12 mars offert à nos adhérents, le petit loto du 26 mars, le concours de belote du 9 avril et le loto du 14 mai, retour sur notre sortie du 22 avril au Château des Milandes, demeure de Joséphine Baker en Dordogne. Nous avons eu tout le loisir de visiter la Chapelle seigneuriale et ses jardins, avant un déjeuner à la Brasserie du Château. Pour terminer cette journée, magnifique spectacle de fauconnerie. Tout le monde est revenu enchanté de cette escapade. Il est prévu le 26 juin une sortie à Nérac et un déjeuner à bord d'une gabarre, ce sera encore une sympathique journée.



## SO Animation : cet été, cap sur l'aventure !

L'association SOA – Sud Ouest Animation, basée à Saint-Médard-d'Eyrans, organise comme chaque année des séjours de vacances inoubliables pour les jeunes de 8 à 16 ans.

Au programme : des moments de partage, des activités sportives, des jeux en plein air, des soirées animées... et surtout, des souvenirs plein la tête !

Deux sessions à ne pas manquer cet été :

> Du 8 au 15 juillet 2025

> Du 15 au 22 juillet 2025

Direction les Landes, en pleine nature, pour une aventure adaptée à chaque tranche d'âge !

Départs depuis Bordeaux ou Saint-Médard-d'Eyrans.

Des équipes d'animateurs passionnés et expérimentés accompagnent les enfants tout au long du séjour, pour une expérience à la fois sécurisée et pleine de fun !

Infos & réservations : [www.soanimation.fr](http://www.soanimation.fr)

Contact : [reservation@soanimation.fr](mailto:reservation@soanimation.fr)

Ne tardez pas, les places sont limitées ! Offrez à vos enfants un été 100 % aventure, rires et découvertes !



# Rugby : du rugby, du soleil et des valeurs - un printemps intense pour le club

Le tournoi que notre club a organisé le dernier week-end de mars restera longtemps gravé dans les mémoires. Sous un soleil radieux, le terrain a été le théâtre d'une journée exceptionnelle placée sous le signe de la convivialité, du partage et bien sûr, du beau jeu. L'association du Barbarians Rugby des Universités de Technologie, bénévoles, supporters, enfants et anciens joueurs ont contribué à créer une ambiance chaleureuse, où l'esprit rugby s'est exprimé dans toute sa richesse : fair-play, engagement et camaraderie. Une réussite collective qui donne envie de recommencer dès l'an prochain !

Côté sportif, la fin de saison s'avère plus exigeante. Les matchs s'enchaînent, avec des prestations souvent solides, parfois héroïques, mais marquées par une cascade de blessures qui pèsent sur l'effectif. Malgré cela, ceux qui restent sur le pont font preuve d'un courage admirable. Les joueurs

disponibles ne comptent ni leurs efforts ni leurs plaies, et continuent à défendre fièrement les couleurs du club, mercredi après mercredi. Chaque match devient un combat, chaque point gagné une petite victoire sur l'adversité.

Et c'est dans ces moments que l'on mesure la vraie valeur d'un groupe. Le rugby n'est pas qu'un sport, c'est une aventure humaine. Et même si la route est semée d'embûches, notre équipe continue d'avancer, soudée, déterminée, portée

par la passion du rugby.

Alors que la saison touche à sa fin, un appel est lancé à toutes celles et ceux qui souhaitent rejoindre une famille où l'on vit le rugby avec le cœur. Que vous soyez joueur, bénévole, il y a une place pour vous au club. Car plus qu'une équipe, nous sommes une bande de passionnés, unie par l'envie de construire, ensemble, un rugby joyeux, engagé et ouvert à tous.



## HBSME : un bilan de fin de saison très positif

Ça y est, le championnat 2025 est terminé ! Toutes nos équipes ont donné le meilleur d'elles-mêmes pour créer ensemble de beaux moments sportifs, remplis de dépassement de soi et de fairplay. Dans les victoires comme les défaites, nos collectifs ont appris et évolué ensemble. Bravo à eux ! Merci à nos supporters, toujours très nombreux, à domicile comme en déplacement.

Les babyhands et minihands ont organisé une chasse aux œufs, dont la récolte fut excellente ! Miam miam

Mais la saison n'est pas totalement terminée... sur le dernier mois, les entraînements se poursuivent. Pour préparer la saison prochaine, les joueurs changeant de catégorie à la rentrée sont invités à d'ores et déjà participer aux entraînements de leur futur collectif. Cette tradition au HBSME permet une meilleure intégration des joueurs et la formation d'une cohé-

sion d'équipe plus rapide en début de saison.

Tu es intéressé(e) pour intégrer un collectif à la rentrée ? Renseigne-toi sur les créneaux, chausse tes baskets de salle et viens faire un essai dès maintenant ! Toutes les informations sont disponibles sur notre site Internet : [handball-saint-medard-deyrans.fr/](http://handball-saint-medard-deyrans.fr/)

À très bientôt sur les terrains.



### BAYEN : une bonne nouvelle !

Dans les montagnes, le Père Noël passe au mois de mai, mais ne le dites pas aux enfants, ils croient que c'est fin décembre. Nous rendant à Bayen pour quelques menus travaux, nous avons eu l'excellente surprise de voir que le chantier pour l'extension du réseau d'incendie avait commencé. D'ici l'été, nous aurons une borne d'incendie à moins de 100 m de la grange et donc, l'interdiction d'utiliser les dorts sera levée. 65 jeunes pourront en profiter dès le mois



de juillet. Et nous pourrons à nouveau accueillir les groupes déclarés auprès de Jeunesse et Sports. Un grand merci à la municipalité de Sazos et au Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées qui ont permis ces travaux, un an jour pour jour après le passage de la Commission de Sécurité qui avait prononcé l'interdiction.

La magie de Noël, je vous dis !

### Familles Rurales : appel à bonne volonté

Le bureau de l'association Familles Rurales, association implantée à Saint-Médard depuis 1947, lance un appel.

Pour cette année 2025, le bureau composé de Dominique GARBAY, Présidente, Valérie MASSIAS vice-présidente et Anny BEAMONTE trésorière, signale ne pas pouvoir assurer toutes les charges et l'investissement inhérents à toutes les activités proposées : gymnas-

tique, pilate, cardio boxe, judo, yoga, couture, matinées récréatives, atelier numérique, repas des aînés.

Afin que cette association puisse poursuivre et assurer l'ensemble de ses activités, nous lançons un appel à toute bonne volonté pour nous rejoindre. Merci de contacter le 06 79 97 08 88.



### Les P'tits futés d'Eyrans : fin d'année active

Les P'tits futés sont toujours très actifs et motivés par l'arrivée du printemps.

Ils ont pu confectionner des "têtes à gazon" originales, prêtes à être coiffées par nos apprentis jardiniers.

Les adhérents ont pu participer à un atelier d'éveil musical animé par Benjamin, "d'Horizon Musique". L'occasion pour nos familles de découvrir des percussions et d'aiguiser leurs oreilles musicales. Une nouveauté fortement appréciée.

Maintenant, l'équipe se mobilise pour concocter une sortie familiale afin de fêter la fin d'année tous ensemble !

Nous tenons à remercier les familles pour leur mobilisation à nos ateliers ainsi qu'à nos nombreux projets tout au long de l'année.

L'aventure continue.



Dimanche 22 juin sortie de fin d'année de 10h à 18h  
sur réservation : [lesptitsfutesdeyrans@gmail.com](mailto:lesptitsfutesdeyrans@gmail.com)

## SSM : en mode festif

A l'heure où ce numéro du Bulletin Municipal garnira vos boîtes aux lettres, le Stade Saint-Médardais auteur d'une formidable "remontada" sur le dernier mois de compétition, saura s'il a assuré son maintien en Régionale 2. Grâce à ses deux victoires aussi improbables que magnifiques, le club des co-présidents Julien Faugere-Matthieu Roques a obtenu le 3 mai dernier, le droit de jouer sa finale le 18 mai, à domicile, contre Saint-Paul-les-Dax.

Et si à l'heure où nous griffonnions ces quelques lignes, on ne connaissait évidemment pas encore le résultat, on pouvait déjà rendre hommage à nos joueurs et à notre staff de ne pas avoir lâché, d'être restés concernés et déterminés alors que le monde du football girondin voyait depuis longtemps, l'équipe finir la saison en queue de poisson.

Quoiqu'il en soit et sans tenir compte du résultat de ce match dont on a situé en temps voulu, l'importance, le Stade Saint-Médardais a évidemment anticipé sur son été, qui une fois



encore s'annonce festif. En point d'orgue bien sûr la fameuse "Sardinade" organisée comme chaque année le 13 juillet prochain au stade de La Bugonne, avec l'aide précieuse de la municipalité qui offre au public, le traditionnel feu d'artifice pour célébrer la Fête Nationale.

Mais avant que le ciel de Saint-Médard-d'Eyrans s'embrace pour fêter la prise de la Bastille, le Stade Saint-Médardais va retrousser ses manches pour organiser :

> **Le 14 juin, son traditionnel Tournoi U11 et U13** sur la plaine de la Bugonne avec la participation des clubs qui entourent la grande cité bordelaise comme la sous-préfecture de Langon (restauration sur place)

> **Le 18 juin, son assemblée générale** au stade de la Bugonne en présence des licenciés

> **Le 22 juin, son vide-greniers**, dans les allées du stade de la Bugonne avec ses exposants et la possibilité de fouiner et de flairer les bonnes affaires (restauration sur place)

> **Le 13 juillet, sa "Sardinade" avec feu d'artifice**

Il sera temps ensuite, de prendre pour tout le monde, quelques jours de vacances...



## LGVEA : AFSB et LGV, la lutte juridique se poursuit !

Début avril 2025, nous avons, avec trois autres associations, porté un référé suspension devant le tribunal administratif de Bordeaux contre l'autorisation environnementale du projet d'aménagement ferroviaire au sud de Bordeaux (AFSB). Nous n'avons malheureusement pas eu gain de cause.

Bien que nous sachions qu'il n'y ait que 10% de chances de gagner dans ce type de procédure, nous faisons le choix d'engager toutes les batailles juridiques possibles pour défendre l'environnement et notre cadre de vie saint-médardais. Même si cette décision est décevante, elle n'est qu'une étape dans un long processus juridique que nous poursuivons depuis plusieurs années.

Prochainement, nous attendons le jugement sur le fond de notre recours contre la prorogation de la Déclaration d'Utilité Publique des AFSB, que nous contestons. Il y a également

des contestations sur le fond contre l'autorisation environnementale elle-même, où 95% des avis exprimés se disaient contre le projet (les avis sont en lecture libre pour toutes et tous sur [afsb.lgvea.fr](https://www.afsb.lgvea.fr)) ! Et avec l'avancée des travaux, nous aurons de nouvelles occasions de porter la contestation sur de nouveaux points devant les tribunaux.

La mobilisation continue. Et surtout, notre force collective reste intacte et renforcée. Plus que jamais, nous appelons à la résistance collective, sur le terrain, dans les prétoires et dans les médias.



*Vous pouvez concrètement nous aider en adhérent à notre association, en scannant ce QR Code, ou en vous rendant sur le site [adhesion.lgvea.fr](https://www.adhesion.lgvea.fr).*

## DU CÔTÉ DES ÉCOLES

### Ecole Maternelle

#### Carnaval



Le vendredi 28 mars, nous avons fêté le carnaval à l'école. Les enfants sont venus déguisés et l'après-midi, nous avons défilé avec les masques conçus en classe.

La coopérative de l'école a offert aux enfants le goûter.

C'était une après-midi festive pour tous.



#### Initiation à la Sevillane

Le groupe É'vidanse de Cadaujac est venu faire une démonstration des danses espagnoles pour les classes de mesdames DUPUIS et LEDRU.

Pour plus de réalisme, les enfants ont revêtu des tenues traditionnelles.



### Les représentants des parents d'élèves élus de l'école maternelle vous remercient pour votre générosité

Le 18 avril dernier, a eu lieu le tirage de la tombola de l'école maternelle du Bois d'Eyrans pendant l'accueil périscolaire (certains nous ont certainement vus). Tous les lots ont trouvé preneurs grâce aux mains innocentes qui ont procédé au tirage !

Pas loin de 80 lots, offerts grâce à la générosité des entreprises locales que nous remercions chaleureusement, nous ont permis de récolter plus de 3000 euros.

La participation des parents a été exceptionnelle, témoignant de leur engagement pour le bien-être de leurs enfants. Cette belle énergie collective a permis de constituer un budget conséquent qui sera entièrement dédié aux futurs projets pédagogiques de la maternelle.

Un grand MERCI à tous !

Les représentants des parents d'élèves élus



# Ecole Élémentaire

## Chemin faisant à l'Isle-Saint-Georges et Saucats

Les élèves de CM1 des classes 2 et 4 et les élèves de CM2 de la classe 5 ont participé au projet « cartographie sensible » en partenariat avec la DSDEN et la Communauté de Communes de Montesquieu.

Les enfants ont ainsi bénéficié de 5 séances afin de découvrir un milieu proche sous un angle différent :

➤ Pour les enfants qui ont découvert l'Isle-Saint-Georges : travail autour de l'eau et de ses enjeux à travers l'exemple de la Garonne et de ses affluents, lecture de paysages en bord de Garonne, découverte de la faune...

➤ Pour les enfants qui ont découvert la réserve naturelle de Saucats La Brède : travail autour de la rivière, lecture de paysages en bord de rivière, pêche à l'épuisette, découverte du cycle de vie de la libellule...

Chaque élève a ainsi réalisé sa carte à l'aquarelle du site de l'Isle-Saint-Georges (pour les CM1) ou de Saucats (pour les CM2) grâce aux enseignements d'une professionnelle.

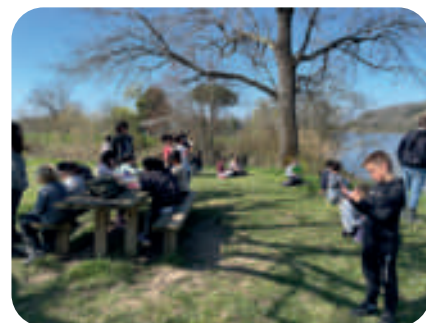
Une carte doit être élue pour chaque site, cette carte sera exposée, éditée et archivée à la CCM.

Pour le site de l'Isle-Saint-Georges, l'ensemble des cartes

réalisées par les CM1 a été soumise au vote, et c'est celle de Mateo Gérard qui a été sélectionnée.

Pour le site de Saucats, le vote définitif n'a pas encore eu lieu car il doit se faire entre deux classes : les CM2 de Saint-Médard-d'Eyrans et une classe de Saint-Selve.

Un grand merci à tous les intervenants qui ont permis la réalisation de ce beau projet.



## Prévention et formation

Toutes les classes de l'école ont bénéficié d'une formation dispensée par l'infirmière scolaire, Armelle MANO. La formation a permis aux enfants, en fonction de leur âge, d'acquérir des connaissances allant de la prévention des risques domestiques pour les plus petits à la formation aux gestes de

premiers secours pour les plus grands.

Un partenariat a été initié avec l'infirmière scolaire qui passera chaque année dans les classes, permettant d'assurer une progression dans les apprentissages que les enfants recevront.

## Visite du musée de la Mer

Mardi 6 mai et vendredi 9 mai, les classes de CP et CE1 ont visité le « Musée Mer Marine » de Bordeaux.

Les élèves ont ainsi pu admirer les nombreuses maquettes de bateaux exposées dans le musée.

Ils ont aussi bénéficié d'une visite guidée autour de la thématique « Héros et aventuriers de la mer » pour découvrir les aventures des explorateurs légendaires et leurs exploits à travers les temps. Une belle sortie !



## Course de printemps



La deuxième édition de la course du printemps s'est déroulée le vendredi 18 avril dernier. Après une grande incertitude sur la météo de cette journée, il a finalement fait très beau. Un temps idéal pour une course !

Les enfants ont suivi un cycle de course à pied leur permettant de s'engager sur une durée allant de 5 minutes pour les plus jeunes à 20 minutes pour les plus endurants.

Sous les encouragements nombreux des familles, les enfants ont brillamment rempli leurs contrats. Après avoir pris un goûter bien mérité, ils sont rentrés chez eux avec un diplôme.

Les enseignants remercient les parents pour leur aide pendant cette journée très réussie.

## CULTURE, BIBLIOTHÈQUE ET MANIFESTATIONS COMMUNALES

### Les nouveautés du printemps suite !



### Retour sur l'atelier Recycl'Art du printemps

Le mardi 29 avril, la bibliothèque a accueilli une dizaine d'enfants, guidée par l'artiste plasticienne Déborah Ferreri. Avec de l'argile et des déchets colorés (boutons, bouchons de bouteilles...) nos petits bouts ont pu réaliser des œuvres printanières, inspirées des célèbres fleurs de l'artiste japonais Takashi Murakami. Un très beau moment de partage et de création entre parents et enfants !



## AGENDA juin / juillet

### Club de lecture adultes

À la bibliothèque - Mardi 10 juin - 19h

#### Apéro littéraire

Le club, ce sont 6 rendez-vous conviviaux dans l'année, une sélection de livres du monde entier, des coups de cœur publiés dans l'Echo, une année de découvertes littéraires, de rencontres, d'échanges, des apéritifs/dégustations et des rires...

### Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Mercredi 18 juin - 10h30/11h30

"Quand la musique est bonne" - pour les 0/3 ans

Sur inscription par mail

### Partir en livre

Place de la Loi 1901 - Mercredi 2 juillet de 10h à 17h30

"Les animaux et nous"

voir programme ci-dessous

### Atelier pour les familles inscrites au parcours de lecture "13 envies de découvrir"

À la bibliothèque - Mercredi 9 juillet - 10h30/11h30

(atelier parent/enfant)

Sur inscription par mail

### P'tit atelier créatif de l'été

À la bibliothèque - Jeudi 10 juillet - 14h/16h

A partir de 5 ans

Sur inscription par mail

### Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Mercredi 23 juillet - 10h30/11h30

"Il fait beau, il fait chaud" - pour les 0/3 ans

Sur inscription par mail

### L'été de la bibliothèque

> Horaires d'été (du 2 juillet au 2 août)

Mardi 14h30/18h

Mercredi 14h30/18h

Vendredi 10h30/12h - 14h30/18h

Fermé le samedi matin

> Fermeture estivale au mois d'août

## Partir en livre 11<sup>ème</sup> édition : les animaux et nous

Partir en livre, une programmation sur l'ensemble du réseau "en voiture Simone ! »

**Le mercredi 2 juillet de 10h à 17h30, espace lecture toute la journée sous les arbres de la place de la Loi 1901.**

#### Programme :

> 10h : rencontre avec l'illustratrice jeunesse "Pops"

> 10h30/11h30 : lecture aux tout petits 0/3ans

> 14h30/16h30 : espace jeux avec la ludothèque AJC

> 14h30 : atelier « Bestiaire Fantastique » avec la librairie itinérante « Des livres à bord »

> 16h30 : heure du conte, lectures animées à partir de 4 ans



## Gagnantes du concours de poésie

Félicitations à Naëlle, Eléa et Lisa pour leurs magnifiques poèmes illustrés !



Naëlle TOLFO, CM1

Eléa BENTO, CM1

Lisa PARRA ALVARADO, CE2

## INFOS LOCALES

### Les Estivales au Château d'Eyrans

Le Château d'Eyrans vous invite à célébrer l'été lors des Estivales de Pessac-Léognan, les **samedi 14 et dimanche 15 juin 2025**.

Deux journées festives et conviviales vous attendent au cœur des vignes, en famille ou entre amis.

De 10h à 19h, des visites et dégustations gratuites vous permettront de découvrir l'univers du domaine et ses vins blancs, rouges et rosés. Pour aller plus loin, des visites exclusives avec le vigneron Charles Savigneux sont proposées (gratuites sur réservation).

Tout au long du week-end, des producteurs locaux seront présents, comme Julien des « Ruchers de la Bassane » avec son miel bio, ou Manon de la ferme « Les Sauvageonnes » avec ses tisanes, sirops et autres produits artisanaux.

Les familles ne seront pas en reste, avec des animations pour les enfants, dont une grande structure gonflable et des jeux en bois.

Côté restauration, « Terre des Gascons » proposera des côtes de bœuf cuites au brasero et des planches gourmandes (réservation conseillée).

Enfin, une ambiance guinguette animée par DJ Vinyle rythmera la soirée du samedi, jusqu'à 22h30.

L'équipe du Château d'Eyrans vous attend nombreux pour partager un moment chaleureux et authentique, entre découvertes, bonne humeur et plaisirs du vin.

### Commémoration du 8 mai

Un grand merci à toutes les personnes présentes le jeudi 8 mai dernier, afin d'honorer les combattants de la Seconde Guerre Mondiale.



Toutes les informations pratiques sont à retrouver sur le site [savigneux.com](http://savigneux.com), le Facebook du Château d'Eyrans ou au 05 56 77 54 37.

### CREAQ : permanences solaires

**Je souhaite installer des panneaux solaires.**

**A qui dois-je m'adresser ?**

La Communauté de Communes de Montesquieu fait appel au CREAQ pour accompagner les particuliers dans leurs projets d'installations solaires. Des experts vous conseillent gratuitement sur les solutions techniques, les démarches administratives, les aides financières et répondent à toutes vos questions :

- > Les panneaux solaires sont-ils pertinents dans mon cas ?
- > Combien coûte une installation ?
- > Puis-je être autonome en énergie ?
- > Quels professionnels contacter ?

Vous trouverez également auprès de votre conseiller(ère) toutes les informations relatives aux aides financières qui vous permettront de diminuer le reste à charge de votre projet.

Votre conseiller(ère) peut vous vous recevoir sur rendez-vous lors des permanences organisées les 3<sup>èmes</sup> vendredis de chaque mois sur la commune de La Brède. La prise de rendez-vous se fait sur le site internet du CREAQ : [www.creaq.org](http://www.creaq.org)

**CREAQ (En partenariat avec la communauté de communes de Montesquieu)**

Tél. : 05 57 95 97 04 / Email : [energie@creaq.org](mailto:energie@creaq.org)

Site web : [www.creaq.org](http://www.creaq.org)



## PERMANENCES SOLAIRES

RENDEZ-VOUS GRATUITS ET PERSONNALISÉS

**CONSEILS SOLAIRES ET PHOTOVOLTAÏQUES**

- ✓

**ÉVALUATION DU POTENTIEL SOLAIRE**

Analyse de l'ensoleillement de l'habitation pour déterminer la faisabilité et la rentabilité.
- ✓

**ASPECT ADMINISTRATIF**

Conseils dans les démarches administratives et réglementaires nécessaires à l'installation.
- ✓

**RECHERCHE DE SUBVENTIONS**

Identification des aides financières et des subventions disponibles.

**PRENEZ RENDEZ-VOUS**



[www.creaq.org](http://www.creaq.org)  
 Communauté de communes de Montesquieu

Les permanences ont lieu les 3<sup>èmes</sup> vendredis de chaque mois, de 14h à 17h

Salle de l'ancienne mairie, 5 place Montesquieu à La Brède.

## Merci Sophie !

Une page s'est tournée, fin mars, à la bibliothèque de Saint-Médard-d'Eyrans. En effet, Sophie HÉRAUD, notre bibliothécaire, est partie voguer vers de nouveaux horizons. Arrivée en tant qu'animatrice en août 2000, elle a occupé le poste de directrice du centre de loisirs maternel jusqu'en 2015 pour ensuite se former, passer un concours et occuper le poste de bibliothécaire à temps plein.

Durant toutes ces années, Sophie a su, avec son énergie débordante, impulser de très nombreux projets et créer un lien

unique avec les enfants et les adultes : l'accueil de groupes, les bébés lecteurs, jouer à la sorcière, animer des ateliers, organiser des spectacles, des ventes, animer les clubs de lecture enfants et adultes, les grandes lessives, lire des histoires aux élèves, créer des projets...

**MERCI Sophie** pour toutes ces années de grand professionnalisme et ce « vent de folie » que tu as parsemé sur notre commune.



## Oyana CHIRON, la nouvelle bibliothécaire



Originaire de Mimizan (Landes), Oyana Chiron, 22 ans, a rejoint la commune le 1<sup>er</sup> avril dernier en tant que responsable de la bibliothèque municipale. Après avoir obtenu un BAC littéraire en 2020, elle a intégré une classe préparatoire hypokhâgne/khâgne puis obtenu une licence en culture humaniste et scientifique. Elle a ensuite suivi une licence pro COMEDIA (conception de projets artistiques et médiation culturelle) en alternance à l'Arcanson, le centre culturel de Biscarrosse.

Après avoir voyagé pour découvrir la culture sud-américaine, Oyana a souhaité intégrer le monde du travail. Elle a trouvé dans ce poste l'opportunité de mettre en pratique ses passions pour les livres, l'art, la créativité et le contact humain. La polyvalence, l'autonomie et la liberté pour créer des projets culturels l'ont également attirée.

### Une artiste polyvalente

Oyana est une artiste dans l'âme, avec des talents multiples : peinture, sculpture, théâtre, poésie, guitare, chant, vidéo...

Elle a même un groupe de rock avec son frère ! Son arrivée à la bibliothèque a été un véritable coup de cœur pour elle. Elle a été séduite par l'ambiance paisible du village et la proximité de Bordeaux.

### S'adapter et proposer

Avant de prendre ses fonctions, elle a pu compter sur Sophie pour lui transmettre les rouages et les clés de la bibliothèque, lors d'une passation très complète. Oyana est en phase de prise en main des lieux et du poste, après quoi elle pourra apporter ses touches personnelles. Passionnée par les mangas, elle envisage de développer le fonds mangas pour les ados, un projet qui lui tient particulièrement à cœur, notamment en créant un club ou des projets spécifiques pour cette tranche d'âge.

Les premiers retours des saint-médardais sont très positifs et Oyana est ravie de l'accueil qui lui a été réservé.

### Des projets transversaux

Oyana attend avec impatience l'ouverture du pôle culturel de la commune, pour développer des projets transversaux et innovants. En effet, elle a passé une année en alternance dans un centre culturel, où elle a pu acquérir de nombreuses connaissances et une réelle expérience.

### Une nouvelle dynamique

Avec Oyana à la bibliothèque, la commune peut s'attendre à une nouvelle dynamique. Ses passions pour l'art, la musique et la créativité vont certainement apporter une touche d'originalité et de jeunesse à la vie culturelle locale.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles fonctions !

# Agenda

Juin / Juillet

2025

- > **Lundi 2 juin**  
Inscriptions ALSH été
- > **Mercredi 11 juin**  
Conseil Municipal  
19h30 - Mairie
- > **14 et 15 juin**  
Estivales du Château d'Eyrans
- > **Mardi 17 juin**  
Spectacle de Théâtre  
20h30 - salle des fêtes de Saint-Selve
- > **Mercredi 18 juin**  
Club des bébés lecteurs  
10h30/11h30 - bibliothèque
- > **Vendredi 20 juin**  
Fête de l'école maternelle
- > **Samedi 21 juin**  
Fête de la musique  
A partir de 17h30 - Place de la Loi 1901
- > **Dimanche 22 juin**  
Vide-greniers du Stade Saint-Médardais - Bugonne
- > **Dimanche 22 juin**  
Sortie de fin d'année « Les P'tits futés d'Eyrans »
- > **Vendredi 27 juin**  
Kermesse de l'école élémentaire - stade Bugonne
- > **Lundi 30 juin**  
Conseil Municipal  
19h - Mairie
- > **Mercredi 2 juillet**  
Partir en livre  
10h/17h30 - place de la Loi 1901
- > **Jeudi 10 juillet**  
P'tit atelier créatif de l'été  
14h/16h - bibliothèque
- > **Dimanche 13 juillet**  
Sardinade du Stade Saint-Médardais - Bugonne
- > **Mercredi 23 juillet**  
Club des bébés lecteurs  
10h30/11h30 - bibliothèque

FOCUS

## La Fête de la musique

Venez passer un moment de détente en famille ou entre amis, pour la traditionnelle Fête de la musique organisée par la municipalité. Un programme éclectique qui promet une soirée rythmée. Une buvette et une restauration sur place pour compléter le tout.

Nous vous attendons nombreux !

SAINT-MÉDARD-D'EYRANS  
PLACE DE LA LOI 1901

# FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 21 juin

- **17h30 : Les petits choristes de Saint-Médard-d'Eyrans**  
Les enfants de l'école maternelle
- **18h30 : Menni Jab**  
Dans le cadre des Scènes d'été  
Rap Pop Coloré
- **19h30 : Guitar Box**  
Réorchestrations Rock'n'roll de chansons françaises
- **21h30 : Be'nJane le duo**  
Guitare chant pop folk

Restauration et buvette sur place  
Comité des fêtes  
Commerçants locaux  
Parents d'élèves

Geste citoyen : venez avec votre ecocup

Scènes d'été  
Gironde  
SAINT MÉDARD EYRANS